

CAUSSE SPÉCIALISÉ

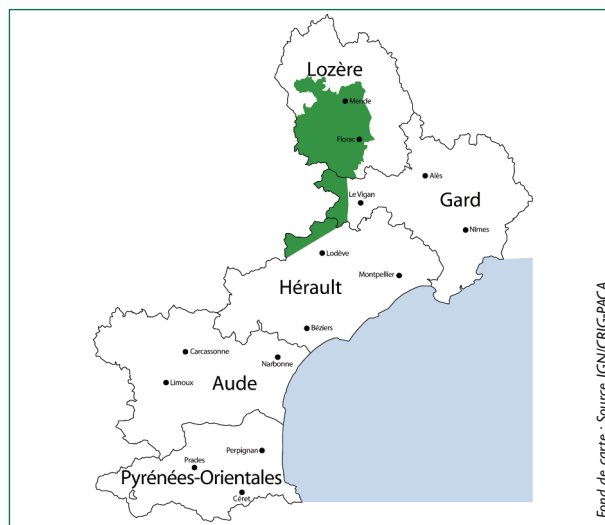
Conjoncture 2010/2011

Sur les Causses deux éleveurs en GAEC avec 600 brebis Blanche du Massif Central qui produisent des agneaux lourds de bergerie sous signe officiel de qualité, autonomes en fourrages et en céréales et avec une forte contribution des surfaces pastorales.

Caractéristiques générales du système et sa localisation

On trouve ce type d'exploitation sur les Causses lozériens (Méjean et Sauveterre), sur ceux du Gard (Blandas) ou de l'Hérault (Larzac). L'altitude de ces plateaux calcaires se situe entre 700 et 1000 mètres et la pluviométrie y est faible et mal répartie sur l'année avec des sécheresses estivales assez fréquentes. Les contraintes agronomiques sont fortes, en raison de sols superficiels et séchants, hormis pour les zones de dolines qui sont donc prioritairement cultivées en céréales et prairies temporaires. Avec une alimentation du troupeau qui repose sur un niveau élevé de distribution de foin, de paille et de grain aux brebis, les surfaces cultivées sont réservées en priorité à la constitution de stocks fourragers pour atteindre un niveau d'autonomie alimentaire généralement confortable. L'utilisation d'importantes surfaces de parcours permet d'assurer l'alimentation du troupeau en période de faibles besoins et de sécuriser le système d'alimentation face aux aléas climatiques.

La conduite de la reproduction est fondée sur une mise bas principale en pleine période hivernale. Elle traduit la volonté d'assurer par le distribué les périodes de forts besoins alimentaires du troupeau (lactation), en réservant ainsi pour les périodes où la pousse de l'herbe est limitée ou incertaine (été/automne) les lots de brebis ayant le moins de



Fond de carte : Source IGN/CRIG-PACA

> Région Languedoc-Roussillon zone de présence du cas-type

besoins alimentaires. La production d'agneaux fins de bergerie est de règle et l'adhésion à une OP pour leur commercialisation est souvent de mise, d'autant que ces élevages sont relativement bien placés pour produire des agneaux sous Signe Officiel de Qualité. Généralement spécialisés en production ovins viande, ces élevages peuvent être de dimension importante avec des tailles de troupeaux variant de 350 à 700 brebis. Ils reposent le plus souvent sur un collectif de main-d'œuvre familiale associé au sein de structure de type EARL ou GAEC.

L'exploitation et ses productions en quelques chiffres

> La structure

- 2 UMO
- 600 Brebis Blanche du Massif Central
- 70 ha de SAU dont
 - 54 ha de SFP
 - 16 ha de céréales
- 360 ha de parcours individuels, majoritairement des landes.

> Les produits et ventes

- 760 agneaux produits pour la vente et le renouvellement du troupeau
- 560 quintaux de céréales pour le troupeau



Le territoire de l'exploitation

Les 70 hectares de terres cultivées et mécanisables de cette exploitation sont constitués de parcelles moyennes à grandes bien regroupées autour des bâtiments d'élevage. Ces terres ont un potentiel agronomique limité, hormis les zones de dolines. Elles sont réservées en priorité à la production d'herbe, principalement des stocks de foin, de céréales et de paille pour le troupeau. Le territoire pastoral de l'exploitation est majoritairement constitué de pelouses, de landes, (300 ha) et de bois clair (60 ha). Il est bien structuré en ilots qui peuvent être clôturés facilement. Sur les 300 ha de landes et pelouses revendiqués, une soixantaine d'hectares de landes, plus éloignée du siège de l'exploitation, est une surface utilisée en sécurité et de façon moins systématique.



La main-d'œuvre et le travail

Avec deux éleveurs associés qui travaillent à plein temps sur la ferme, la quantité de main-d'œuvre à rémunérer est estimée à deux unités de main d'œuvre. Le recours au bénévolat familial est fréquent, alors que le recours à une entreprise reste limité aux moissons et à la tonte.



Matériels, bâtiments, équipements

La composition du parc de matériel reste classique avec une chaîne de récolte en balle carrée, un tracteur 4 roues motrices de 90/100 CV acheté neuf et deux autres de 60/70 CV en partie amortis. Avec 600 brebis et 2 unités de travail, cette exploitation doit être bien équipée en matériel efficace sans pour cela tomber dans le suréquipement. Une partie du matériel est en CUMA et les investissements en matériel sont très raisonnés et s'orientent vers du neuf ou de l'occasion en fonction des opportunités. Les bâtiments d'élevage se composent de bergeries bois, 1200 m² au total, avec un quai d'alimentation et sont bien équipés pour la distribution de tous types d'alimentation. L'une des bergeries plus anciennes est amortie. Le bâtiment pour le stockage (fourrages et matériel) est de 600 m². L'ensemble de la SAU et une bonne partie des parcours sont organisés en parcs, clôturés en fixe, avec de l'Ursus ou du 4 fils électrifié en fonction du parcellaire. Au final cela a nécessité la pose d'une dizaine de km de clôture. Un gyrobroyeur et deux tonnes à eau complètent les équipements pour la gestion du pâturage.





Le troupeau

Le troupeau de 600 brebis est de race Blanche du Massif Central. Il est conduit en race pure et en auto-renouvellement. Adhérent ou non à l'UPRA, l'éleveur porte une attention particulière à l'amélioration de la valeur génétique de ses reproducteurs. Les béliers sont achetés dans la base de sélection et les agnelles gardées pour le renouvellement sont triées sur la valeur laitière et la prolificité. Ces agnelles sont conservées sur l'agnelage principal d'hiver et mises en lutte vers l'âge de 10 mois.

L'objectif est d'assurer régulièrement au moins une mise bas par an et par brebis. Compte tenu du bon niveau de prolificité du troupeau, cela permet de produire entre 1,2 et 1,3 agneaux par an et par brebis. L'agnelage principal a lieu en plein hiver (janvier et février), suivi d'un agnelage de rattrapage au printemps (avril et mai). La lutte principale se déroule donc en août et septembre pour les brebis adultes avec présence des béliers en bergerie la nuit. Un repérage précoce des brebis vides permet d'organiser rapidement la lutte de rattrapage qui se déroule en même temps que celle des agnelles.

De race pure BMC, les agneaux sont exclusivement élevés sous la mère et en bergerie. Hormis les agnelles gardées pour le renouvellement, tous les agneaux sont vendus fins et lourds. Ils sont produits pour être vendus sous Signe Officiel de Qualité (Label rouge/IGP...). Les ventes qui sont majoritairement calées sur le premier semestre de l'année, se répartissent sur deux périodes, d'avril à mai pour la bande d'hiver et de juillet à août pour celle de printemps.

Les clés de la conduite du troupeau

La préparation et la bonne réussite de la lutte principale sont primordiales : repérage précoce et gestion des brebis vides, élevage et mise en lutte des agnelles. La sélection du renouvellement sur la valeur laitière et le désaisonnement sont les deux critères génétiques prioritaires à travailler.

En quelques chiffres...

> Effectif moyen présent

- 600 brebis soit 89 UGB

> Cheptel reproducteur au 1^{er} janvier

- 506 femelles adultes
- 100 agnelles de plus de 6 mois
- 17% de taux de renouvellement
- 12 béliers BMC
- 3 béliers achetés par an

> Bilan de la reproduction

- 76% des mises bas en janvier-février
- 34% des mises bas en avril
- 94% de taux de mise bas
- 148% de taux de prolificité
- 9% de taux de mortalité agneaux
- 126% de taux de productivité numérique

> Bilan des ventes

- 660 agneaux pour la boucherie
- 16,3 kg de carcasse
- 110 jours d'âge moyen à la vente
- 75% de taux de vente sous SIQO

> Productivité du troupeau

Productivité numérique

- 1,26 agneau/brebis

Productivité pondérale

- 17,9 ekgc/brebis

> Le calendrier de la reproduction et des ventes d'agneaux

Mois	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	
LOTS DES MISES BAS D'HIVER	Mise en lutte 60 jours					Mise bas 370 Brebis (66 % MB)		Vente agneaux						
LOTS DES MISES BAS DE PRINTEMPS					Mise en lutte 40 jours						Mise bas 190 Brebis (34 % MB)		Vente agneaux	
		Tout le troupeau est mis à la lutte			Lutte de rattrapage et première mise en lutte des agnelles									

La conduite de l'alimentation

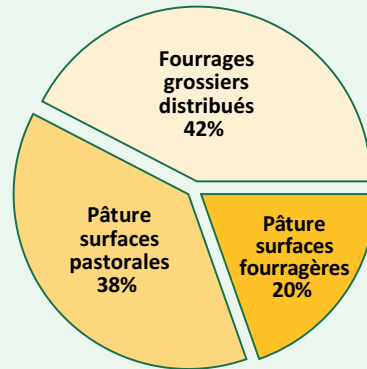
L'éleveur utilise au maximum les possibilités de pâturage en fonction de la disponibilité en herbe et des conditions météorologiques. Mais au final la part des fourrages distribués reste importante. Toutes les mises bas et les lactations se déroulent en bergerie et sur stock. Ceci permet à ces périodes clés d'assurer par le distribué la couverture des besoins du troupeau, que les épisodes secs de l'été ou de l'automne ne permettent pas d'envisager par la pâture.

Les agneaux sont élevés et finis en bergerie durant 3 à 4 mois et vendus à un poids de 16 à 17 kg de carcasse. Ils sont complétés dès 3 semaines avec un aliment de démarrage et du foin. Les agneaux ne sont pas sevrés. Après le démarrage, ils vont passer progressivement d'un aliment complet à un mélange composé de céréales, d'aliment complémentaire et de paille, le tout mis à disposition en libre service. Quand ils ont atteint un poids de 30 kg, un rationnement de l'aliment à hauteur de 1 kg par jour est appliqué.

Dans les premiers mois, les agnelles de renouvellement ont une conduite alimentaire similaire aux agneaux de boucherie. Elles suivent leur mère au pâturage dès l'âge de quatre mois et reçoivent alors un complément en céréales. Après six mois, elles sont conduites seules et disposent de parcours de qualité jusqu'à leur rentrée en bergerie, en décembre, qui se fait en fonction de la météo.

En quelques chiffres...

> Part des fourrages distribués et de la pâture dans l'alimentation



> Bilan du distribué (couple mère/agneau)

- 340kg de foin / brebis
- 76kg de paille / brebis
- 114kg de concentrés / brebis

> Bilan du distribué (par agneau)

- 28kg de paille
- 50kg d'un mélange d'aliment du commerce et de céréales

> Le calendrier d'alimentation du troupeau

Mois	DÉC	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
Lots	MISES BAS D'HIVER	Fin gesta	AGNELAGE/LACTATION				Vide	Prepa lutte	LUTTE			Gestation	Fin gesta
	MISES BAS DE PRINTEMPS	Gestation				Fin gesta	AGNELAGE/LACTATION			Vide	Prepa lutte	LUTTE	
Ressources mobilisées	STOCKS	■					■			■		■	
	PRAIRIES	■	■				■			■		■	
	PELOUSES	■	■				■			■		■	
	LANDES	■	■				■			■		■	
	BOIS	■					■			■		■	

Pendant les périodes de forts besoins les brebis sont nourries en bergerie (foin + paille)

La mise à l'herbe est réalisée sur de la SF de proximité et bien exposée + paille le soir en bergerie

Les bois sont mobilisés en priorité l'été

La date de rentrée définitive en bergerie peut varier en fonction de la météo

La conduite des surfaces

Tout le fourrage grossier et les céréales nécessaires à l'alimentation du troupeau sont produits sur l'exploitation. Seuls les aliments destinés à l'engraissement des agneaux sont achetés.

Les rotations comportent en moyenne 2 années de céréales et 5 années en prairies temporaires. Les espèces de céréales les plus couramment utilisées sont l'orge, le blé, le triticale et un peu d'avoine pour implanter les prairies sous couvert. Pour les fourrages, la luzerne est utilisée pure ou en mélange avec du dactyle. Le sainfoin est également très présent. Les vieilles prairies temporaires sont exclusivement pâturées car les rendements sont insuffisants et elles permettent de disposer d'une ressource en herbe précoce, en attendant le redémarrage des parcours.

La fertilisation minérale est modérée et raisonnée en fonction du mode de récolte de l'herbe. Pour les céréales le niveau de fertilisation azotée varie en fonction du rendement espéré. Le fumier est épandu d'abord sur l'ensemble des céréales et sur une partie des prairies temporaires. Les prairies sont essentiellement fauchées (une coupe pour le sainfoin, deux pour les luzernes plus productives) sauf certains prés dont la repousse d'été est donnée en pâture aux allaitantes.

Les parcours sont utilisés à partir du 15 mai, en été et en automne, jusqu'aux premières neiges. Pour préparer la lutte, les brebis sur parcours sont rentrées en bergerie le soir et passent une heure sur les regains (technique de la soupade). Les meilleurs parcours sont réservés aux agnelles. Les zones à faible potentiel ont tendance à s'embroussailler et à se boiser. Un entretien régulier est nécessaire, avec utilisation du gyrobroyeur et de la tronçonneuse pour éliminer les genévriers, prunelliers, églantiers, pins noirs et pins sylvestres. Les pieds de buis peuvent être arrachés. Le sylvopastoralisme est pratiqué grâce à des éclaircies des bois de pins trop denses.

En quelques chiffres...

> Bilan des récoltes et de leur utilisation

	Produit	Achat	Vente	Distribué
Foin (Tms)	200	0	0	180
Céréales (Qtz)	560	0	0	500
Paille (T)	50	0	0	40

> Bilan des engrais épandus

	Fertilisation par ha			
	Minérale (unité)			Organique (T fumier)
	N	P	K	
Vieilles prairies	0	0	0	9
Prairies temporaires	30	0	60	9
Céréales d'hiver	70	20	40	10
Céréales de printemps	50	10	20	10

> Ratios surface par brebis

- 0,1 ha de SFP / brebis
- 0,6 ha de parcours / brebis

> Indicateurs de chargement des surfaces

- SFP : 1,67 UGB / ha
- SFT : 0,21 UGB / ha



Le bilan économique 2010/2011

Aspect conjoncture

Sur les causses, le déficit hydrique sévère du printemps 2011 a induit des pertes de récoltes de l'ordre de 30 à 60% sur les céréales et les premières coupes de foin, l'hiver 2010, précoce et rigoureux, a allongé la période de bergerie. Le cours de l'agneau est resté à peu près stable, en légère hausse sur cette période, mais le prix des céréales, a connu en 2011 une augmentation

conséquente. Celle-ci a néanmoins peu d'incidence dans un système largement autosuffisant. Enfin, l'année 2010 est marquée par les conséquences du rééquilibrage de la PAC en faveur des ovins, qui induit une augmentation très nette du montant des aides perçues.

> Le compte de résultat 2010/2011

	2010	2011	Evolution
PRODUITS	143 600 €	146 100 €	1,8 %
Produits ovins	58 100 €	59 400 €	2,4 %
Dont vente agneaux	57 495 €	58 645 €	
Dont autres produits	1 910 €	2 135 €	
Dont achat reproducteurs	-1 350 €	-1 350 €	
Produits céréales	6 240 €	7 800 €	25,0 %
Primes et soutiens de la PAC	79 300 €	78 900 €	- 0,5 %
Dont DPU	27 687 €	27 687 €	
Dont Aides ovines	14 160 €	14 160 €	
Dont Aides cultures	0 €	0 €	
Dont PHAE	15 200 €	15 200 €	
Dont ICHN	25 163 €	25 163 €	

	2010	2011	Evolution
CHARGES	86 400 €	92 300 €	6,7 %
Charges opérationnelles ovines	25 600 €	28 900 €	12,8 %
Dont charges d'alimentation	14 096 €	16 717 €	
Dont charges de SFP	4 298 €	4 772 €	
Dont charges diverses	7 198 €	3 600 €	
Charges opérationnelles céréales	3 850 €	4 200 €	9,1 %
Charges structurelles hors amortiss et frais financiers	157 800 €	259 800 €	- 37,3 %
Amort. et frais financiers	27 540 €	27 540 €	
Annuité des emprunts	19 840 €	19 840 €	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	83 900 €	80 600 €	- 3,9 %
REVENU DISPONIBLE	64 000 €	60 800 €	- 5,1 %
RESULTAT COURANT	56 300 €	53 000 €	- 5,8 %

Régime fiscal : Forfait

Le bilan économique de l'atelier en quelques chiffres

	2011	% évolution 2010/2011
Effectif brebis	600	
Agneaux produits / brebis	1,26	
Valoris moy de l'agneau	89 €	2,0 %
PB hors primes / brebis	99 €	2,4 %
Charges opé / brebis	48 €	12,8 %
Dont alim directe / brebis	27,9 €	18,6 %
Dont surf fourrag / brebis	8,0 €	11,0 %
Dont frais divers / brebis	12,3 €	2,4 %
MB hors primes / brebis	51 €	- 5,8 %

Le bilan économique de l'exploitation en quelques chiffres

	2011	% évolution 2010/2011
Charges structure / ha SAU	846 €	3,8 %
Charges structure / brebis	99 €	3,8 %
Primes / produit brut	54 %	- 1,2 %
EBE / produit brut	56 %	- 3,3 %
Annuité / EBE	23 %	- 0,9 %
Revenu disponible / UMO	30 800 €	- 5,0 %
Résultat courant / UMO	26 900 €	- 5,7 %

Zoom sur la PAC

L'ensemble des soutiens et les compensations perçues au titre de la PAC pèsent fortement dans les équilibres économiques de ce système d'élevage. Leur perception est soumise au respect d'un certain nombre de conditions, de bonnes pratiques agricoles, parfois d'engagements contractuels qui sont mis en œuvre dans le cas type présenté ici. Les soutiens comptabilisés ont des montants optimisés et sont de différentes natures :

- Les Droits à Paiement Unique (DPU) qui sont des primes découplées dont le montant a été calculé sur une base historique puis réévalué à partir de 2009.
- L'Aide Ovine (AO) qui s'est substituée à la Prime Brebis Chèvre (PBC).
- L'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (l'ICHN) dont le montant varie en fonction des

zones de handicap où sont situées les terres de l'exploitation. Ce cas-type se situe en zone de montagne sèche.

- La Prime à l'Herbe Agri-Environnementale individuelle (PHAE) qui est perçue pour les surfaces en herbe que l'éleveur décide d'engager.
- Pour les élevages transhumants, la Prime à l'Herbe Agri-Environnementale collective qui est perçue pour la période d'estive est directement déduite du prix de l'estive.

Comme pour toutes les exploitations agricoles bénéficiaires de la PAC, ces versements sont soumis à une mécanique de stabilisation par le prélèvement d'un pourcentage du montant total des aides versées au titre de la PAC, qui était de 8 % en 2010 et de 9 % en 2011.

Petit lexique et définitions des termes utilisés

> Main-d'œuvre et travail

Unité de Main d'Oeuvre (UMO) : 1 UMO correspond à une personne qui se déclare travailler à plein temps sur l'exploitation à l'échelle de l'année.

> Troupeau

Brebis présentes (EMP) : Correspond à l'Effectif Moyen Pondéré (par leur temps de présence sur la campagne) des brebis de plus de 6 mois.

Unité Gros Bétail (UGB) : Permet de convertir en une unité commune tous les ruminants. Une brebis équivaut à 0,15 UGB.

Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) : Identification d'un produit correspondant à un cahier des charges (Label rouge, AOP, IGP, Bio).

Equivalent Kilo carcasse (ekgc) : Estimation en poids de carcasse de l'ensemble des agneaux produits. Elle permet d'estimer une productivité pondérale.

Taux de mise bas : Pourcentage du nombre de mises bas réalisées par an par brebis présente.

Taux de productivité numérique : Pourcentage du nombre d'agneaux produits par an par brebis présente.

Taux de prolificité : Pourcentage du nombre moyen d'agneaux nés par mise bas.

Taux de mortalité agneaux : Pourcentage des agneaux morts sur les agneaux nés.

Matière Sèche (MS) : Mesure de la quantité de matière sèche du fourrage grossier. Par exemple un kilo de foin brut contient 85 % de matière sèche.

> Surfaces

SAU : Surface Agricole Utile. Elle correspond aux surfaces mécanisables.

SFP : Surface Fourragère Principale, partie de la SAU destinée à la production d'herbe ou aux cultures fourragères.

> Economie

Produit Brut ovin : Somme des ventes d'agneaux, des réformes, de la laine, corrigée des variations de stocks. Les achats d'animaux reproducteurs sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles : Charges « variables » affectées à une activité et généralement liées au volume annuel de l'activité.

Marge Brute ovine hors prime : Produit brut ovin (calculé sans les aides, primes et soutiens) diminué des charges opérationnelles de l'atelier.

Charges structurelles : Charges fixes de l'exploitation, non affectables à une activité en particulier.

Annuité : Remboursement effectué chaque année au titre des emprunts réalisés. Une annuité se décompose en deux parties : les frais financiers qui correspondent aux intérêts et le capital qui est remboursé.

Amortissement : Charge calculée qui permet de répartir dans le temps le coût d'acquisition d'un moyen de production.

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : Différence entre les produits et les charges de l'exploitation, hormis les frais financiers et les amortissements.

Revenu disponible : Correspond à l'EBE moins le remboursement des annuités d'emprunts.

Résultat courant : Correspond à l'EBE moins les frais financiers des emprunts et les amortissements.

Pour en savoir plus

Retrouvez les cas types ovin viande publiés en Languedoc-Roussillon en vous rendant sur l'un des sites internet suivants :

> Les sites des **Chambres départementales d'agriculture** :

De l'**Aude** : www.aude.chambagri.fr

De la **Lozère** : www.lozere.chambagri.fr

Du **Gard** : www.gard.chambagri.fr

> Le site de l'**OIER-SUAMME** :
www.languedocroussillon.chambagri.fr

> Le site de la **Reconquête ovine** :
www.reconquete-ovine.fr

> Le site de l'**Institut de l'Élevage** :
www.idele.fr

N'hésitez pas à contacter les correspondants locaux des réseaux d'élevage ovins viande Languedoc-Roussillon.

Liste des correspondants :

> Pour les départements :

Philippe Poucheret

Chambre d'Agriculture de l'Aude

ZI de Sautès à Trèbes

11 898 CARCASSONNE Cedex 9

Tél. 04 68 11 79 82

p.poucheret@auode.chambagri.fr

Gérald Marty

Chambre d'Agriculture du Gard

4A Chemin des Caves

34 380 ST PRIVAT DES VIEUX

Tél. 04 66 54 31 18

gerald.marty@gard.chambagri.fr

Françoise Bouillon

Chambre d'Agriculture de la Lozère

Place Paul Comte

48 400 FLORAC

Tél. 04 66 45 13 58

francoise.bouillon@lozere.chambagri.fr

COPO

Coopérative Ovine des Pyrénées-Orientales

66 Rue de la Vigneronne

66 000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 54 41 21

copo2@wanadoo.fr

> Pour la région :

Jean-François Bataille

Institut de l'Élevage

Maison Régionale de l'Élevage

Route de la Durance

04 100 MANOSQUE

Tél. 04 92 72 32 07

jean-francois.bataille@idele.fr

Jean-Louis Balme

OIER-SUAMME Languedoc-Roussillon

25 Ave Foch

48 000 MENDE

Tél. 04 66 65 62 00

jean-louis.balme@lozere.chambagri.fr

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE CAS TYPE :

Françoise BOUILLON - Chambre d'Agriculture départementale de la Lozère

Jean-Louis BALME - OIER SUAMME

Jean-François BATAILLE - Institut de l'Élevage

Cartographie : Nicolas CORBOZ - FRGDS - Provence-Alpes-Côte d'Azur

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Avec l'appui financier de France Agrimer, du Casdar et de la région Languedoc-Roussillon



Avril 2012

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 12 56 001